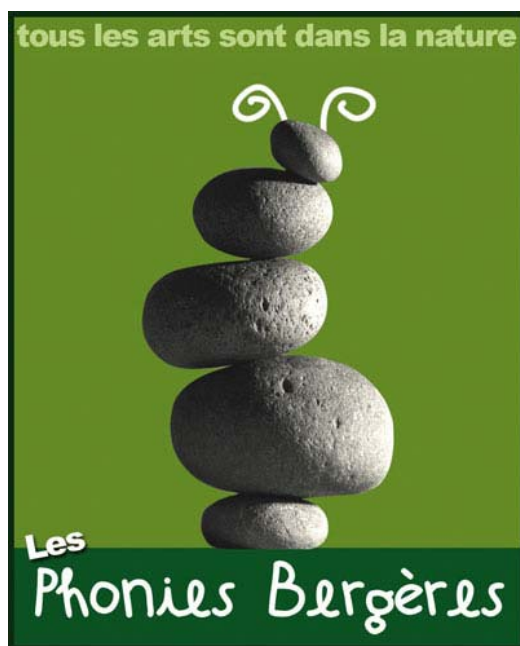


APPEL À PROJET

LES ARTS DE LA NATURE ET DU PAYSAGE



RÉSIDENCE DE CRÉATION 7 JOURS

RÉSIDENCE DE CRÉATION 3 JOURS

FESTIVAL LES PHONIES BERGÈRES

DU 28 AU 30 MAI 2010

Vallée d'Aspe – Pyrénées-Atlantiques-

OBJET

Le Festival *Les Phonies Bergères* aura lieu 28 au 30 Mai 2010 à ACCOUS en vallée d'Aspe, et célébrera les arts de la nature, les arts de la parole et les musiques. **Dans ce cadre et à travers ce projet de résidence d'artiste, nous vous invitons à mettre en œuvre une démarche de création autour d'une pratique artistique spécifique : les arts de la nature et du paysage.**

Le comité artistique des *Phonies Bergères* retiendra des plasticiens qui seront accueillis

Soit en résidence de 7 jours :

La résidence portera sur la création de deux pièces ou sur la mise en scène du site d'accueil du Festival (le site étant relativement vaste, l'artiste se concentrera sur l'entrée du site du Festival, le point de passage obligé de tous les publics. L'idée est de donner au public l'impression d'entrer dans un autre monde, de le déconnecter dès l'entrée de son quotidien, ouvrir son esprit à d'autres représentations possible de l'espace. Une prise de contact avec les *Phonies Bergères*, préalable à la rédaction de l'avant projet, est conseillée)

Le présent cahier des charges définit les contraintes artistiques et techniques des projets réalisés dans le cadre de cette résidence.

L'acceptation et le respect de ce cahier des charges sont des conditions préalables à toute participation des plasticiens aux *Phonies Bergères*.

Soit en résidence de 3 jours :

Le comité artistique des *Phonies Bergères* retiendra des artistes qui seront accueillis sur les trois jours du festival. Il est demandé à l'artiste :

- **de créer une pièce sur le site du festival et en présence du public**

ou

- **de créer une ou des pièces collectives avec le public**

Le présent cahier des charges définit les contraintes artistiques et techniques des projets réalisés dans le cadre de cette résidence

L'acceptation et le respect de ce cahier des charges sont des conditions préalables à toute participation des plasticiens aux *Phonies Bergères*.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES PIÈCES

L'objectif de ces pièces est d'abord d'apporter un autre regard sur la nature, une lecture du paysage.

Le comité artistique des *Phonies Bergères* évaluera particulièrement la pertinence des propositions artistiques au regard du contexte local et des lieux d'implantation des projets. Il est conseillé aux plasticiens de proposer deux projets déjà situés dans l'espace (quelques photographies sont inclus dans ce cahier des charges).

Nous souhaitons que l'artiste s'inspire véritablement du territoire et de sa population. Durant les dix jours de création, l'artiste vivra dans et avec le territoire, s'en inspirera et utilisera ses matériaux. Il sera au milieu de sa population et aura des contacts réguliers avec le comité artistique des *Phonies Bergères*.

Les plasticiens pourront être invité à rencontrer les scolaires et les résidents des structures d'accueil spécialisé impliqués dans le projet les Phonies Bergères

Les plasticiens rencontreront ensuite le public du festival, seront présents pour parler de leurs projets.

Dans le cadre d'un projet transfrontalier non encore finalisé au moment où nous envoyons ce document, avec l'Espagne notre voisine, nous proposerons aux plasticiens de prolonger leur résidence en Aragon, dans un environnement naturel et culturel différent

Nous transmettrons ultérieurement de plus amples informations

CONTRAT

Des dispositions contractuelles lieront l'artiste à l'organisateur et le cas échéant au propriétaire du lieu accueillant la pièce

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES ŒUVRES

CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

Les pièces sont destinées à être exposées en plein air. Les plasticiens pourront imaginer des pièces pérennes, destinées à rester sur leur lieu de création jusqu'à leur biodégradation, ou au contraire des projets éphémères.

Les projets retenus devront respecter des impératifs de respect de l'environnement et de sécurité des personnes.

MATÉRIAUX

Les matériaux sont laissés au libre choix des artistes. Pour tout matériel utilisé ou pour une location de matériel et d'outillage, il incombe aux artistes de trouver, si nécessaire, les fournisseurs, les possibilités.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Il est prévu pour chaque artiste une enveloppe forfaitaire d'un maximum de 500 € pour la résidence de 10 jours, et 250€ pour la résidence de 3 jours, somme incluant les achats de matériel (matériaux et outillages) nécessaire aux projets.

L'hébergement et la restauration sont pris en charge par *Les Phonies Bergères*.

SÉLECTION

Les pièces proposées doivent faire l'objet de projets préliminaires, constitués de croquis, plans, d'un texte écrit de 15 lignes environ portant sur le sens du projet, d'un book, ainsi que de tout autre document permettant de cerner le projet des candidats. Les projets seront étudiés et sélectionnés par le comité artistique des *Phonies Bergères*, composé de professionnels des arts plastiques (artistes, professeurs...) ainsi que de membres de l'association *Les Phonies Bergères*.

Le comité effectuera sa sélection au plus tard le 15 mars 2010. Les dossiers de candidature sont donc à déposer avant le 1 mars 2010.

A l'issue de cette première sélection, il sera demandé aux artistes retenus de se déplacer à Accous (frais pris en charge par les *Phonies Bergères*) pour que les projets de création et les sites d'implantation des pièces soient validés par l'équipe des *Phonies Bergères* et par le comité artistique. **La sélection définitive de ces plasticiens ne sera effective qu'après cette ultime validation.**

LES LIEUX

La vallée d'Aspe entre les villages de Bedous et d'Accous

Le hameau de Jouers

C'est à l'entrée du hameau de JOUERS que seront situées les portes du village du Festival.

La mise en scène de l'entrée sera confiée à un artiste plasticien. Formaliser l'entrée permettra un passage virtuel dans un autre univers.

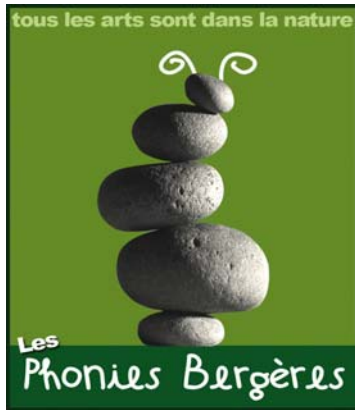
Les terrains bordant de part et d'autre la route d'accès au hameau accueilleront les différents espaces thématiques du festival (ateliers artistiques, coin lecture, coin détente, point écoute, palabres, lieux de spectacle)



Le sentier artistique trouvera sa place sur un sentier existant qui traverse une partie boisée avant de s'ouvrir sur des prairies, pour aller ensuite rejoindre le chemin de Saint-Jacques, puis le hameau de Jouers. Connus respectivement pour leur patrimoine bâti – à Jouers ancienne chapelle romane ; à Orcun pitons d'ophite mais aussi doline : le puts de l'Ouits... Des lieux riches en histoires et légendes. Murets, prairie, fougeraie, bois... symbole de la construction paysagère de type « seconde nature ». Les propriétaires et exploitants agricoles sont associés à la mise en scène des lieux et mettent à disposition des Phonies Bergères les espaces nécessaires.

Ci-dessous, les prairies qui accueilleront une partie de la programmation artistique en journée





APPEL À PROJET

Un événement :

Festival *Les Phonies Bergères*

du 28 Mai au 30 Mai entre Bedous et Accous en vallée d'Aspe
(Pyrénées-Atlantiques)

Des projets

2 projets par artiste en **résidence pendant 7 jours** du 21 Mai au 30 mai 2010 réalisés dans un environnement naturel ou 1 projet de mise en scène du site du Festival, possibilité d'une résidence jointe en Aragon.

1 projet par artiste en **résidence pendant 3 jours** du 28 au 30 mai 2010 réalisés dans un environnement naturel

Contact et candidatures:

Annie Lespinasse

Place François Sarraillé, 64 490 BEDOUS

Tél. : 06 76 45 42 61

Patrick 06 15 15 38 39

Mail : contact@phoniesbergères.fr

www.phoniesbergères.com

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : 1^{er} mars 2010